



Chères Schlierbachoises, chers Schlierbachois

Les élections européennes auront lieu le 9 juin prochain. Quelle Europe voulons-nous pour les cinq prochaines années ? Une Europe au rabais serait un mauvais signal pour la paix et l'avenir de notre continent. Les nombreuses crises du début de cette décennie (covid, guerre en Ukraine, dérèglement climatique) ont été, à chaque fois, l'occasion pour les 27 pays de l'Union européenne de prouver qu'ensemble on est plus fort. N'en déplaise aux grincheux, l'Europe est une réussite. Pour le reste du monde, elle est un exemple unique de coopération et de solidarité internationales. C'est elle aussi qui, depuis 67 ans, garantit les libertés et la paix entre des nations qui, au cours des siècles, ont passé tellement de temps à se faire la guerre... Aujourd'hui, les discours populistes et nationalistes remettent en cause tout l'édifice, affirmant, avec une incroyable mauvaise foi, que l'Europe est un problème alors qu'elle est la solution. Faut-il rappeler que les élections européennes ne sont ni des élections présidentielles ni des élections législatives ? Faut-il rappeler aussi qu'elles méritent tout notre intérêt et qu'un citoyen français est aussi un citoyen européen ?

Faut-il rappeler enfin qu'on ne vote pas avec ses tripes mais avec sa tête et la réflexion qui va avec ? Bernard JUCHS, le maire

● ACTUALITÉS



16 MARS : CARNAVAL

Une troisième édition haute en couleurs et une belle fête populaire.



11 FÉVRIER : CONCERT DE CHANTS CHRÉTIENS D'ORIENT À L'ÉGLISE

L'émotion était au rendez-vous.



30 MARS-1^{ER} AVRIL : CHASSE AUX OEUFS

Qui a volé les oeufs de Pâques ? A la manière d'une enquête policière, les enfants se sont lancés à la recherche du coupable.



AVRIL : RENATURATION DE L'ÉTANG



AVRIL : THÉÂTRE

Beau succès pour les comédiennes de l'Atelier théâtre de l'ACL qui ont fait rire un public nombreux avec la pièce «Le Théâtre du rond-point».



19 AVRIL : STAMMTISCH

Stammtisch du printemps, en dialecte et en musique, sur le thème de l'eau.



8 MAI

Les enfants de l'école élémentaire ont assisté à la commémoration de la fin de la seconde guerre mondiale avant de célébrer l'Europe en rappelant, dans toutes les langues parlées dans l'Union, qu'elle incarne la paix et la liberté. Les drapeaux des 27 pays ont été disposés sur le monument aux morts.



15 MAI : RENCONTRE INTERGÉNÉRATIONNELLE

Une belle après-midi de partage entre jeunes et moins jeunes autour des jeux de société.



● RAPPORT DES COMMISSIONS

Equipe municipale

Pour des raisons professionnelles, Claude Lehr et Marie Capozio ont démissionné de leur poste d'adjoint mais en conservant leur place de conseiller municipal. Le maire les a chaleureusement remerciés pour la qualité de leur travail et de leur engagement depuis 2014. Pour les remplacer, le Conseil a élu Robert Seel, adjoint à l'Urbanisme, et Evelyne Kessler, adjointe aux affaires scolaires, aux animations et aux Aînés.

Environnement

Les travaux de renaturation de l'étang communal ont pris fin. Des panneaux d'informations ont été accrochés sur la grille qui marque l'entrée de l'étang. Ils rappellent les différentes étapes du nouvel aménagement et expliquent les objectifs environnementaux recherchés. Une réflexion va être menée par le Conseil sur l'accès à ce site et la réglementation à mettre en place.

Voirie

Un nouveau sentier piéton à l'intérieur de la commune est en voie de réalisation. Il reliera le sentier déjà existant rue des Labours à la rue des Jardins.

Travaux rue de Landser

Les travaux de décroutage de l'enrobé sont terminés. La mise en souterrain de l'éclairage public et du réseau France télécom a débuté et durera jusqu'à mi-juin.

Balisage du sentier de l'Amitié

Le Club vosgien procédera au balisage du sentier de l'Amitié. Ce sentier qui relie notre commune à Dietwiller et Schlierbach sera ainsi reconnu comme sentier balisé et répertorié.

● INFOS

ETAT CIVIL

Naissances

Emma Fries le 24 mars 2024
Basile Mortaise le 6 avril 2024
Lucas Sirlin le 6 avril 2024

Mariage

Oriane Garteiser et Gérald Burg
le 4 mai 2024

Décès

Paul Schickler le 21 avril 2024
Gilberte Kuenemann le 30 mars 2024
Jeanne Vincent le 1er mai 2024

AGENDA

9 juin: élections européennes

- **Où et quand ?** A la Salle des fêtes de 8h à 18h.
- **Pourquoi voter ?** Ces élections servent à élire les 720 députés du Parlement européen, dont 81 en France. Le Parlement européen est la voix collective des citoyens. Il légifère sur l'économie, l'environnement, la justice sociale, l'éducation, la sécurité et les droits des consommateurs. Il défend les valeurs de l'Union européenne: le respect des droits de l'homme, la liberté, la démocratie, l'égalité et l'Etat de droit.
- **En résumé:** voter le 9 juin, c'est choisir un cap pour l'Europe.

Pour voter, pièce d'identité obligatoire !

Nos amis les chiens, leurs maîtres, les promeneurs et les cyclistes...

Il est obligatoire pour un maître de garder la maîtrise de son chien quand il croise un promeneur, un cycliste ou un coureur à pied. Les chiens doivent être tenus en laisse en zone urbaine pour éviter chutes et morsures (Règlement sanitaire départemental, mis à jour le 21 janvier 2004).

D'autre part, les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les aires de jeu et bien sûr les propriétés privées. Selon l'article R.633-6 du Code pénal, ne pas ramasser les déjections de son animal expose le contrevenant à une amende de 68 euros.



RAPPEL IMPORTANT !

Bruits de voisinage

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils électriques ou thermiques susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie mécanique, taille haie, débroussailluse, bétonnière, aspirateur, nettoyeur haute pression etc, peuvent être effectués les jours ouvrables :

- **du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 20h00**
- **le samedi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00**

Ces mêmes travaux sont interdits en dehors de ces plages horaires, les dimanches et jours fériés, sauf en cas d'intervention urgente ou de nécessité impérieuse après avoir reçu les autorisations nécessaires.

Toute personne dans le cadre de ses activités professionnelles, à l'intérieur de locaux ou en plein air, sur la voie publique ou dans des propriétés privées, peut utiliser des outils ou appareils, de quelque nature qu'ils soient (industriels, agricoles, horticoles...) et susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises :

- **du lundi au vendredi entre 7h00 et 20h00**
- **le samedi entre 8h00 et 19h00**

Les jeux aquatiques aux abords et dans les piscines, les veillées tardives et bruyantes autour d'un barbecue sont également générateurs de nuisances pour votre voisinage. Pensez-y !